

## Compte rendu de séance

### Séance du 15 Février 2019

L' an 2019 et le 15 Février à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de Martine BORGEO, Maire.

**Présents :** Mmes : BORGEO Martine, COTELLE Chantal, FISSEUX Christelle, , MM : BASTIEN Jacques, CHARBONNIER Franck, COCU Guillaume, JOUEN Christophe, VERVAEKE François

**Absents excusés :**

**Absents :** Mme TENART Isabelle, MM: CAUDRON Gérard, CAUDRON Robin, HAMMEL Benjamin, HUILARD Hugues, RAMEL Michel

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 8

**Date de la convocation :** 08/02/2019

**Date d'affichage :** 11/02/2019

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PREFECTURE DE BEAUVAIS  
le :

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire :** Chantal COTELLE

**Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

- 2019\_01 - Approbation de la liquidation budgétaire et de la répartition des biens du Syndicat de Transport de la Région de Goumay
- 2019\_02 - Demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR) - 2019 - PROJET SALLE D'ACTIVITÉ SCOLAIRE
- 2019\_03 - Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'année 2017
- 2019\_04 - Validation du périmètre et contenu des travaux de l'éclairage public

## **2019\_01 - Approbation de la liquidation budgétaire et de la répartition des biens du Syndicat de Transport de la Région de Gournay**

Approbation de la liquidation budgétaire et de la répartition des biens du Syndicat de Transport de la Région de Gournay

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2018 Constate les résultats suivants :

Dépense de fonctionnement 2018 : 10 809.29 €

Recette de fonctionnement 2018 : 2 960.25 €

Résultat de l'exercice 2018 : ~ 7 849.04 €

Excédent antérieur 27 220,52 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité sous la présidence de Madame le Maire Martine BORGEO, approuve la liquidation budgétaire et la répartition des biens du Syndicat de Transport de la Région de Gournay

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

## **2019\_02 - Demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR) - 2019 - PROJET D'ISOLATION ET DE RÉNOVATION DE LA SALLE D'ACTIVITÉ SCOLAIRE**

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de : Isolation et rénovation de la salle d'activité scolaire

Pour un montant de travaux estimé à 20 196, 95 € HT

Correspondant aux devis présentés par :

SARL BATECO	11 928,95 € HT
Electricité LEVASSEUR	1 388,00 € HT
Peinture ROUET	4 734,00 € HT
VIEREN Q.	2 146,00 € HT

### FINANCEMENT

+D.E.T.R.	9 088 €	(45%)
+ Commune	11 108, 95 €	(55%)

TOTAL HT 20 196, 95 € (100 %)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité sous la présidence de Madame le Maire Martine BORGEO, approuve et sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR au taux le plus élevé possible avec demande de dérogation et arrête le plan de financement ci-dessus :

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

## **2019\_03 - Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'année 2017**

Madame le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif.

Ce rapport a été présenté par l'assemblée délibérante du SAEPA du Bray Sud et a fait l'objet d'une délibération N°60/2018 visée le 13 décembre 2018 par la sous-préfecture de Dieppe.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité sous la présidence de Madame le Maire Martine BORGEO, approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif de la commune de Saint-Pierre-Es-Champs (Alimentation en Eau Potable Assainissement Collectif).

Ce dernier a été mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) par le SAEPA du Bray Sud.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

## **2019\_04 - Validation du périmètre et contenu des travaux de l'éclairage public**

Afin de valider le périmètre et le contenu des travaux à chiffrer, Madame Le Maire présente la fiche récapitulative présentée par Le SE60 pour le remplacement de l'éclairage public soit 66 lanternes.

Cette fiche présentée n'entraîne aucun engagement financier de la commune elle valide le périmètre et le contenu des travaux à chiffrer.

Questions diverses :

### **Extension du réseau électrique 10 rue de la Traverse:**

Madame le Maire informe le conseil Municipal qu'à la demande de SE60, il sera demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'extension du réseau électrique 10 rue de la Traverse.  
En effet les successeurs de Monsieur Masse ont demandé au SE60 une extension électrique jusqu'au hangar de la pâture. Ils n'ont pas donné suite pour le moment au devis qui leur a été proposé. Une délibération sera à prendre s'ils l'acceptent. Le coût du projet est de 50 650€, sans incidence financière pour la commune.

### **Catelet, rue de la Fontaine Cousin:**

Madame le Maire informe le conseil Municipal, suite à la réunion qui a eu lieu en mairie avec les habitants de la rue de la Fontaine Cousin concernant leur demande de raccordement à la fibre optique qui n'est pas possible actuellement puisque qu'aucune des habitations n'a le réseau téléphonique (obligatoire pour le passage de la fibre)

Afin de mutualiser pour les riverains le coût de cette installation, Madame le Maire a demandé à ORANGE de proposer un devis et un plan d'installation pour les 6 maisons.

L'entreprise Degauchy a également répondu, nous sommes en attente du devis de Colas. Lorsque les 3 devis seront réceptionnés à la Mairie, ce sera aux habitants de ces six maisons de faire leur choix et d'accepter ou pas l'une des offres qui sera à leur charge.

### **RFF:**

Le 31 Janvier dernier, une réunion concernant le volet environnemental de la ligne Serqueux Gisors a eu lieu à Rouen à laquelle Mme Le Maire a participé. Un rendez-vous sur site est prévu le 21 Février.  
Le bureau d'études ACOUPHEN et GAMBIA, mandaté par RFF est venu le 22 janvier prendre des mesures aux Tourbières pour la prise en charge de l'amélioration de l'isolation phonique. Un autre rendez-vous doit être pris pour l'école.

### **Abri bus:**

Suite à la demande de parents pour qu'un abri bus soit installé rue de l'Ironpha. Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a pris contact avec le service des routes du Conseil Départemental. Une demande avait été faite en 2014 pour le hameau des Frères Jean, le conseil départemental n'a plus d'abris bus disponibles. Un rendez-vous doit être pris sur place pour connaître la faisabilité des 2 projets. Si il y a la possibilité d'installer ces abris, ils seront à la charge de la commune.

### **Colis des Aînés:**

Quatres colis non réclamés ont été offerts aux Resto du coeur du Coudray Saint Germer.

### **Pose de panneaux pour l'accès au Tilleul**

Un panneau directionnel sur le parking et un panneau près du Tilleul seront installés prochainement.

### **RD 104:**

Des purges ont été réalisées sur la RD104 cette semaine par les services du Conseil départemental rue de Montel.

Au cours du premier semestre les panneaux indicateurs seront changés et le revêtement de la chaussée sera fait.

### **Manifestations communales:**

Repas des Aînés: Le 3 Mars au restaurant L'Époque à Neuf Marché

Chasse aux oeufs: Le 22 Avril, lundi de Pâques à 10h30 aux Tourbières

Randonnée: Le 19 Mai, le départ se fera aux Tourbières

Repas de septembre: Chantal COTELLE a demandé aux membres du Conseil de réfléchir au menu et à l'animation du repas champétrusien. La décision sera prise lors du prochain Conseil.

Guillaume COCU a demandé aux membres du Conseil que soit organisé un voyage dans un parc d'attraction pour les adolescents. Il a été décidé de demander des devis de transport et d'entrées dans les parcs de la Région.

Complément de compte-rendu:

Séance levée à: 20:00

En mairie, le 18/02/2019  
Le Maire  
Martine BORGEO

